

Offre d'emploi : La Régie Communale Autonome de la Ville d'Ath recrute un maitre-nageur sauveteur (H/ F/ X)

DESCRIPTION DE LA FONCTION

MISSION PRINCIPALE:

Le maître-nageur assure la surveillance et la sécurité des nageurs dans la piscine.

MISSIONS ET ACTIVITÉS :

Mission 1

o Surveiller le bassin.

Activités :

- o Maintenir la discipline et le respect du règlement d'ordre intérieur
- o Assurer le sauvetage et la réanimation en cas d'accident
- o Assurer la sécurité des nageurs en cas d'accident chimique ou technique.

Mission 2

o Participer à l'entretien du bassin.

Activités :

- o Assurer la désinfection des plages et des pédiluves chaque jour
- o Nettoyer le fond de la piscine à l'aide de l'aspirateur chaque jour
- o 3 fois par jour, contrôler la température et les paramètres chimiques de l'eau.

Mission 3

o Assurer l'apprentissage de la natation.

Activités :

- o Dispenser les stages de natation
- o Faire découvrir les bienfaits de l'eau aux enfants ainsi qu'aux adultes
- o Conseiller le public.

PROFIL DE LA FONCTION

Compétences spécifiques à la fonction :

- Participer aux recyclages annuels du BSSA (obligatoire)
- Maitriser les techniques de sauvetage et de réanimation
- Savoir gérer le stress, les tensions et les conflits
- Savoir coordonner ses activités avec celles de ses collègues (esprit d'équipe)
- Savoir être rigoureux et méthodique
- Savoir écouter et analyser la demande d'un interlocuteur

- Etre flexible (au niveau du temps et des priorités prestations possibles en soirée et le Week-end)
- Etre disponible, souriant, dynamique et autonome
- Disposer d'une excellente condition physique, d'une bonne vue et d'une bonne ouïe
- Avoir le sens de l'observation, faire preuve de vigilance et d'excellentes capacités de réaction

MODALITES DE LA FONCTION

CONDITIONS D'ACCES

- Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
- Etre titulaire du Brevet Supérieur de Sauvetage Aquatique (BSSA)
- Etre titulaire du permis B

MODALITES DU CONTRAT

- Un contrat de travail à durée déterminée (3mois) pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée
- Barèmes RGB : D2 (titulaire d'un CESI) ou D4 (titulaire d'un CESS)

MODALITES DE CONTACT

Envoyez, pour le 31 janvier 2024 au plus tard, un dossier de candidature complet comprenant : votre lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, d'un extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois et d'une copie du ou des diplômes :

- soit par envoi recommandé à l'attention de Monsieur le Bourgmestre de la Ville d'Ath et Président de la Régie Communale Autonome, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;
- soit en déposant l'ensemble des documents requis à l'accueil de l'Administration communale d'Ath, entre 8h et 12h ; 13h et 17h (du lundi au vendredi), rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath. Un accusé de réception y sera délivré ;
- soit par mail à l'adresse suivante : directiondestalents@ath.be.

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.